

## REPRISE DES ACTIVITES AU SECRETARIAT GENERAL

### SERVICE DU NUMERIQUE

Depuis le début de la crise, le SNUM a consacré une part importante de son énergie à adapter ses infrastructures et l'accès aux ressources à distance pour assurer la continuité d'activité du pôle ministériel et permettre un télétravail massif. Ainsi, sur 380 agents, 350 sont restés actifs dont 130 mobilisés sur les fonctions essentielles.

Durant la période de sortie progressive de confinement, le SNUM continuera prioritairement d'accompagner les agents du pôle ministériel, notamment dans l'équipement progressif des agents qui ne le sont pas déjà et dont les missions vont nécessiter un réinvestissement important dans les prochaines semaines. Cette activité se traduit par une mobilisation sur site des équipes d'assistance de proximité.

Par ailleurs, un juste équilibre a été mis en œuvre entre maintien d'un haut niveau de protection des infrastructures et des environnements numériques de travail et la nécessité de déroger à certaines règles de sécurité afin de faciliter le travail à distance pour les agents du pôle ministériel.

Le SNUM a mis en place dès le début du confinement un plan de continuité d'activité validé avec les directions de leurs SI métiers. L'objectif est d'aboutir progressivement à une amélioration progressive du niveau de service pour parvenir à une situation nominale au premier septembre 2020.

#### **1 - Mission :** Equipement en postes de travail et assistance utilisateurs à distance

**Objectif :** permettre aux agents d'administration centrale de travailler à distance dans les mêmes conditions qu'au bureau (accès aux ressources bureautiques notamment).

**Description :**

Renouvellement des postes de travail par un poste portable, l'ouverture d'un accès VPN de niveau 3 et la dotation d'une carte agent.

Traitement au printemps des priorités identifiées par les DG en lien avec leur propre stratégie de déconfinement ; poursuite du renouvellement des postes obsolètes à l'automne pour résorber la dette technique et l'essentiel du décalage par rapport aux besoins de mobilité.

Mise en place d'un dispositif renforcé d'assistance de proximité pour assurer les dotations à un rythme soutenu. Assistance des utilisateurs à l'aide de la prise en main à distance.

<b>échéance</b>	<b>11 mai</b>	<b>1<sup>er</sup> juin</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>
Taux de réalisation		<b>100% du P1 (115)</b>	<b>100% du P2, P3 et autre (66 et 139)s</b>	<b>100% des demandes sup (215)</b>

#### **2 - Mission :** renforcer l'offre de service des solutions collaboratives

**Objectif :** consolider l'offre collaborative et assurer le passage à l'échelle de la Web conférence de l'Etat Passage à l'échelle industrielle

**Description :**

Adapter l'offre à la situation COVID et assurer la communication sur les offres recommandées, alternatives ou de secours

Simplification de l'architecture par le déploiement du service sur une plate-forme du cloud de l'Etat, directement accessible depuis Internet.

<b>échéance</b>	<b>11 mai</b>	<b>1<sup>er</sup> juin</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>
Publication offres collaboratives	<b>100%</b>			-
Passage à l'échelle de la webconf.	<b>Prép. proposition à la DINUM</b>	<b>Aval de la DINUM (top départ)</b>	<b>Ouverture du nouveau service</b>	

<b>3 – Mission</b> : Renforcer la sécurité numérique
<p><b>Objectif</b> :</p> <p>Contenir les dérogations à la PGSSI introduites durant la période de confinement afin de permettre aux agents et structures du pôle ministériel une poursuite d'activité à distance ; réintroduire, au rythme du retour graduel de l'activité, les règles nominales de sécurité sur les infrastructures, les postes et environnement de travail.</p>
<p><b>Description</b> : afin de permettre le télétravail en masse sur les derniers mois, un nombre important mais maîtrisées de dérogation à la PGSSI du ministère ont été introduites, principalement sur les environnements bureautiques afin d'offrir un service proche d'un fonctionnement au bureau aux agents en télétravail. La levée progressive de ses dérogations sera rythmée par les décisions ministérielles de faire revenir tout ou partie des agents sur leurs lieux de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les règles de gestion des mots de passe (contrainte accrue sur leur robustesse)</li> <li>- Doter tous les utilisateurs de postes nomades en cartes agents</li> <li>- Assurer à distance les mises à jour logicielles sur les postes de travail en situation de mobilité.</li> </ul>

échéance	11 mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> juillet	1 <sup>er</sup> septembre
Taux de réalisation	0% (évaluation)	0 % (tests sur site pilote)	30 %	50%

<b>4 - Mission</b> : Garantir la robustesse de l'infrastructure informatique du pôle ministériel durant la crise
<p><b>Objectif</b> : Adapter l'infrastructure à un télétravail massif : garantir la sécurité, la disponibilité et la performance des ressources informatiques nécessaires aux agents travaillant à distance.</p>
<p><b>Description</b> : Redimensionnement des plate-formes VPN, augmentation des capacités réseaux, optimisation de l'infrastructure pour l'amélioration de l'accès au webmail et à la webconférence</p> <p>Quelques opérations réalisées durant la période de crise : changement des pare-feu en mars, doublement de la bande passante site de la Défense et de Bordeaux en avril, augmentation par pallier de l'accès au service VPN : de 2 250 à 15 000 utilisateurs simultanés entre le mois de mars et début mai.</p> <p>Quelques travaux de consolidation potentiel à prévoir à la reprise d'activité.</p>

échéance	11 mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> juillet	1 <sup>er</sup> septembre
Taux de réalisation	90,00 %	100 %	100 %	100 %

<b>5 - Mission</b> : Fournir et garantir l'accès aux services d'hébergement et de supervision des produits numériques et migrer les applications hébergées dans la salle serveur de Bordeaux vers les plate-formes de La Défense dans le cadre du programme d'investissement Oshimae
<p><b>Objectif</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• garantir l'accès aux plate-formes d'hébergement (300 applications), superviser les produits numériques, détecter les incidents et alerter, prendre en charge et traiter les demandes d'intervention</li> <li>• Fermeture de la salle serveur de Bordeaux, lancer le Snum dans sa transformation numérique en accélérant l'usage du Cloud</li> </ul>
<p><b>Description</b> :</p> <p>Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure réseau, de l'infrastructure téléphonie fixe, des infrastructures Cloud et Legacy, des infrastructures transverses (DNS, VPN), supervision des applications hébergées dans les data center du pôle ministérielle, gestion des incidents et traitement des demandes d'intervention (changement, mise en production).</p> <p>150 applications à migrer du data center de Bordeaux vers le data center de la Défense d'ici début 2012.</p>

échéance	11 mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> juillet	1 <sup>er</sup> septembre
Migration applis	2 %	5%	10 %	30 %

<b>6 – Mission</b> : accompagner les directions métiers dans la maîtrise de leurs SI
<b>Objectif</b> : Retour à la normale des SI métiers au 1 <sup>er</sup> septembre 2020
<b>Description</b> : Amélioration progressive du niveau de service par rapport à celui offert dans le cadre du PCA

<b>échéance</b>	<b>11 mai</b>	<b>1<sup>er</sup> juin</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>
Taux de réalisation	<b>100 % du PCA</b>	<b>80 % du PCA</b>	<b>60 % du PCA</b>	<b>0 % du PCA</b>

<b>7 - Mission</b> : Relations interministérielles				
<b>Objectif</b> : Répondre aux sollicitations de la DINUM				
<b>Description</b> :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les instances récurrentes interministérielles mensuelles et trimestrielles CINUM et COSINUM</li> <li>- Actualiser trimestriellement l'observatoire des démarches en ligne, publié sur internet</li> <li>- Préparer les dossiers de saisine de la DINUM pour les projets &gt;9M€ dans le cadre de la procédure dite « Art. 3 »</li> </ul>				

<b>échéance</b>	<b>11 mai</b>	<b>1<sup>er</sup> juin</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>
Taux de réalisation	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<b>8 - Mission</b> : Pilotage de la politique Transformation numérique (TN)				
<b>Objectif</b> : Poursuivre la construction de la politique TN				
<b>Description</b> : ,construire la gouvernance TN, construire les stratégies Urbanisation et Données (en partenariat avec le CGDD)				

<b>échéance</b>	<b>11 mai</b>	<b>1<sup>er</sup> juin</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>
Taux de réalisation	<b>10%</b>	<b>20%</b>	<b>30%</b>	<b>40%</b>